

**ESSAI I** EDU 6450

**ESSAI II** EDU 6451

**ESSAI III** EDU 6452

**ESSAI IV** EDU 6453

# ESSAIS



## Outil méthodologique 21

Développer les outils de la recherche-action

**TÉLUQ**

## OUTIL MÉTHODOLOGIQUE 21 : *Développer les outils de la recherche-action*

**Objectif :** À la fin de l'étude de ce chapitre, le lecteur sera capable d'identifier et de décrire les principaux outils couramment utilisés dans le cadre d'une recherche-action en éducation.

Les sciences humaines et sociales ont développé de nombreuses méthodes et techniques dont les enquêtes, les observations et les tests pour recueillir les données nécessaires à la vérification du problème à l'étude. La recherche-action n'a pas de méthodes et de techniques différentes de celles des sciences sociales et humaines. À partir de ses buts qui sont le changement de situations existantes, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution de problèmes, la production de connaissances et l'amélioration de situations existantes, elle leur emprunte des méthodes et des techniques qui lui permettront de les atteindre, notamment d'élaborer des connaissances directement applicables sur le terrain.

Toutefois, la recherche-action est différente des autres approches qualitatives du fait qu'elle est itérative et qu'elle se présente comme un cycle en spirale composé d'un ensemble ordonné de phases qui, une fois complétées, peuvent être reprises pour servir de structure à la planification, à la réalisation et à l'évaluation d'un deuxième projet et ainsi de suite. Ce caractère itératif et cyclique permet de procéder chaque fois à des réajustements pour une réflexion et une action plus éclairée par la suite.

Une autre spécificité de la recherche-action par rapport aux autres approches qualitatives est la participation des principaux acteurs à toutes les étapes de sa mise en œuvre. Elle nécessite donc de créer ou de s'approprier la technique, l'outil le plus approprié à chacune des étapes du processus.

Énumérer et décrire ces méthodes et ces techniques seraient fastidieux dans la mesure où sur le terrain de la pratique quotidienne du développement, des ONG (Organisations non gouvernementales), des praticiens ont développé de nombreux outils de recueil de données dont, par exemple, la MARP (méthode accélérée de recherche participative).

Nous choisissons volontairement de décrire les plus courantes dans le domaine de la recherche-action soit les entretiens, les techniques de groupes et les observations participantes.

### 1. Les entretiens

Qu'il s'agisse d'entretiens individuels ou d'entretiens regroupant plusieurs personnes à la fois et utilisant les techniques de groupes, ceux-ci ont pour objectif de collecter des informations auprès d'individus pris isolément ou ensemble. Les entretiens sont souvent utilisés pour aborder des domaines peu connus, pour se donner des pistes de réflexion avant de systématiser un problème. Ils permettent de recueillir des données sur la réalité en questionnant des sujets pour obtenir des réponses :

- a) qui expriment des perceptions ou des opinions sur des évènements, sur d'autres personnes ou sur soi-même ou
- b) qui permettent par inférence de supposer que les sujets présentent des habiletés, des comportements ou des processus qui n'auraient pu être observés sur le vif (Lessard et Hébert, 1997).

L'entretien permet donc d'établir des faits, de saisir des significations données par des personnes à des situations vécues ou à des évènements. L'entretien peut être utile dans différentes phases de la recherche-action, à savoir la phase exploratoire comme d'évaluation. Ainsi les chercheurs praticiens peuvent programmer des entretiens pour obtenir des éléments d'information sur des interventions sociales en cours, des vécus et des pratiques professionnelles avant d'envisager une action.

La réalisation d'un entretien nécessite du chercheur praticien l'élaboration préalable d'un outil de collecte communément appelé guide d'entretien. Tout comme son nom l'indique, le guide est une sorte de boussole,

voire même d'aide-mémoire du chercheur praticien, pour conduire avec une certaine logique l'entretien de manière à obtenir le maximum d'informations utiles et pertinentes pour sa recherche.

### ***1.1 Les principaux types d'entretien***

Plusieurs types d'entretiens existent dont l'entretien structuré, l'entretien semi-structuré et l'entretien non structuré. :

- L'entretien structuré est un outil comportant des questions auxquelles l'informateur doit donner des réponses. Ce type d'entretien présente cependant des limites, car il laisse peu de liberté à l'informateur pour donner son point de vue sur des événements, des individus ou sur soi-même, d'exprimer son avis sur des questions qui ne figurent pas dans le canevas du guide. Toutefois, lorsque le praticien chercheur souhaite collecter des données sur un comportement ou une stratégie de résolution d'un problème à la suite d'une activité pédagogique par exemple, l'entretien structuré peut s'avérer pertinent. Le chercheur praticien obtient alors des réponses à des questions précises et qui ne souffrent pas d'ambiguïté.
- L'entretien semi structuré se fonde sur un guide d'entretien préparé par le chercheur et il est souple dans la mesure où il permet à ce dernier de relancer chaque fois l'informateur lorsque ce dernier a tendance à se taire, de recadrer lorsqu'il y a une tendance au hors sujet. Il est souvent très utile lorsque les chercheurs abordent des groupes peu prolixes sur des sujets tabous comme la sexualité, la famille, les relations sociales au sein d'une petite communauté, etc. Il présente beaucoup d'intérêt en raison de sa souplesse et de la marge de liberté qu'il offre au chercheur praticien.
- L'entretien semi-structuré devra être équilibré par un mélange de compréhension et d'intransigeance de la part du chercheur praticien. Il doit toujours garder le contrôle de la situation afin de respecter les buts de sa recherche en ne laissant cependant pas s'échapper des informations émises spontanément par son interlocuteur et qui sont susceptibles de traduire la réalité étudiée sous un angle imprévu.
- L'entretien non structuré, comme dans le cas de l'entrevue clinique du psychanalyste, où en principe le chercheur praticien bien qu'ayant des objectifs précis de recherche d'informations se laisse guider par l'informateur qui s'exprime à sa guise sur un sujet, un évènement ou une situation donnée.

### ***1.2 Les conditions à réunir et le climat de réalisation des entretiens***

De façon pratique, l'interviewer fait les démarches nécessaires comme la prise de rendez-vous. Il veille donc à la disponibilité de l'informateur. Pour de meilleurs résultats, l'entretien doit se dérouler dans un lieu calme, loin de tout dérangement et sans connotation négative pour l'informateur. Avant de procéder à l'entretien proprement dit, l'interviewer doit annoncer les objectifs de l'entretien, garantir la confidentialité des informations auxquelles il aura accès, demander s'il peut prendre des notes ou utiliser un magnétophone. Ce dernier est l'instrument idéal pour ne pas oublier certains passages au moment de l'analyse et pour s'assurer que l'on a bien compris les propos de son informateur.

L'interviewer doit avoir une attitude empathique tout au cours de l'entretien, éviter de suggérer une réponse à l'informateur ou de donner son propre point de vue.

## **2. Les techniques de groupe**

Les entretiens en groupe présentent de nombreux avantages particulièrement dans le cas de la recherche-action qui recherche avec les principaux acteurs d'une situation des solutions immédiatement applicables à un problème vécu.

« Le groupe peut recréer une sorte de microcosme social où le chercheur peut identifier les valeurs, les comportements, les symboles des participants » (Deslauriers, 1991 : 38-39).

Le groupe agit comme autocorrecteur en permettant à chaque participant de nuancer son jugement. Les compositions des groupes varient selon le type d'informations voulues : experts, membres d'une communauté comme le montreront plus bas les outils présentés.

Les techniques de groupes exigent toutes des animateurs chevronnés capables de gérer les contradictions susceptibles de voir le jour au cours des discussions, de guider les éléments vers l'atteinte des objectifs de la recherche. Elles exigent également beaucoup de temps.

### **2.1 Le « focus group »**

La technique du *focus group* implantée en 1972 par Lazardfeld dans le domaine de la recherche en marketing est également appliquée avec succès dans d'autres domaines plus spécifiques des sciences sociales (Grandbois, 2000).

L'intérêt du *focus group* réside dans l'interaction du groupe pour produire des données non accessibles par d'autres moyens. Elle ne recherche pas le consensus au sein des groupes, mais mise plutôt sur la force de l'interaction en groupe pour obtenir un large éventail d'opinions sur un sujet donné à partir de l'hétérogénéité des groupes représentés. En effet, selon Osburn (in Lapointe, 1992), une personne peut générer une à deux fois plus d'idées lorsqu'elle travaille en groupe que seule. Le *focus* permet une prise de décision collective par rapport à un problème.

Les grandes étapes de la mise en œuvre du *focus group* sont :

- Le recrutement des participants et leur répartition selon plusieurs groupes formés chacun d'un nombre variable, mais représentatif de six à douze personnes répondant à des critères prédefinis. Chaque groupe est soumis à une discussion ouverte à partir d'une grille d'entretien. Le nombre de groupes est fonction de la complexité de la recherche.
- L'animation du *focus group* se fait dans un style semi-directif qui a l'avantage, dans les contextes particuliers où les gens n'aiment pas émettre des points de vue sur des sujets délicats en public, de relancer les débats chaque fois qu'il est nécessaire de le faire, de réorienter les gens dès qu'ils se perdent sur d'autres sujets, etc. L'animateur a alors un rôle de guide.
- La grille d'entrevue qui est centrée sur les thèmes prioritaires à débattre pour atteindre les objectifs doit être bien connue et maîtrisée par l'animateur du groupe. Les thèmes doivent suivre une progression logique, selon le principe de l'entonnoir qui guide la plupart des activités de collecte de données de recherche, c'est-à-dire aller des informations les plus générales aux plus spécifiques. La durée de l'entretien ne doit pas dépasser trois heures.

Les résultats sont analysés au moyen de la technique de l'analyse de contenu thématique : réunir les données recueillies sur l'ensemble des thèmes, induire des catégories, coder, classer et dans certains cas tenir compte de la fréquence d'apparition des énoncés. La quantification facilite la hiérarchisation des thèmes et l'unité fondamentale d'analyse n'est pas chaque participant, mais plutôt chaque groupe.

### **2.2 Les groupes de discussion**

Contrairement au *focus group* qui s'appuie sur plusieurs groupes hétérogènes même s'ils relèvent par exemple d'une même organisation, le groupe de discussion se compose d'experts ou de personnes détentrices de connaissances dans des domaines précis. C'est un outil qui s'avère utile lorsque l'on recherche des avis sur des sujets ou problèmes liés à la performance organisationnelle et aux besoins de solutions qui en découlent (Grandbois, 2000).

Tout comme dans les réunions classiques, l'animateur met les participants à l'aise, précise l'objectif général de la discussion, expose la méthode de discussion et présente le ou les sujets à débattre. L'ordre dépend de l'importance que lui attachent les personnes interrogées. Le plan de discussion de chaque sujet s'articule autour des remarques introductives, des premières questions, de la discussion et du résumé intermédiaire. La discussion exige de l'animateur de grandes qualités d'animation. Elle a pour principal avantage de permettre un recueil des avis collectifs plutôt qu'individuels.

### **2.3 Le forum communautaire**

Le forum communautaire est un forum public du style assemblée avec la nomination d'un président de séance, d'un secrétaire, des règles à suivre, etc. Le forum est ouvert à tout membre d'une communauté ou d'une organisation donnée. Il n'est donc pas limitatif du point de vue effectif et vise l'expression du plus grand nombre. Il est surtout utilisé dans les cas de consultations populaires.

## **3. L'observation**

L'observation de la réalité peut, si les conditions s'y prêtent, se faire directement. On observe soit les sujets en train d'agir, soit des événements au moment où ils se produisent. L'observation se présente comme un outil utilisable au cours de plusieurs phases de la recherche-action notamment dans celle de l'exploration pour obtenir des informations sur le vécu et les pratiques professionnelles des acteurs en vue de leur analyse. Elle est également pertinente dans le cadre de l'évaluation de l'implantation d'une innovation éducative notamment lorsque l'intervention a pour but de modifier un comportement. L'observation peut prendre deux formes principales : l'observation systématique et l'observation participante.

### **3.1 L'observation systématique**

L'observation systématique suppose que le ou les comportements à observer sont prédéterminés par l'observateur. Il est possible de systématiser une observation justement parce que l'observation ne porte que sur un ou quelques comportements bien définis, ce qui met l'observateur en situation d'attente ou de disponibilité par rapport à des actions précises du sujet observé. Dans ce cas, que ce soit en situation d'apprentissage, de vie de groupe ou de manipulation d'un objet dans le cadre d'une activité pédagogique, il est impératif de construire une grille d'observation comportant les actions ou les comportements à observer chez le sujet observé ainsi que leur occurrence.

### **3.2 L'observation participante**

Elle est un moyen qui demande moins de systématisation des observations. Il suppose que l'observateur ne peut ou ne veut déterminer au départ quels comportements ou quels événements feront l'objet de son observation.

Elle implique que le chercheur s'insère dans la vie des gens qu'il veut étudier sans pour autant modifier la situation c'est-à-dire sans changer le cours des événements habituels du milieu observé. Les personnes observées ont conscience de la présence de l'observateur en tant que personne cherchant à comprendre ce qui se passe dans leur milieu.

L'observation participante vise à présenter les éléments de la situation observée et à en dégager le sens que les acteurs lui donnent. Elle donne donc les moyens de savoir comment chaque situation est vécue.

L'observation utilise, outre le champ visuel, des outils complémentaires comme les entretiens et l'analyse des productions réalisées par le groupe ou les individus en situation d'observation. Elle nécessite de la part du chercheur d'élaborer des grilles d'observation.

La durée de l'observation varie selon la complexité du sujet à l'étude.

La communauté dans laquelle le chercheur s'introduit est communément appelée le terrain de l'étude et concerne généralement les endroits où les gens vivent et travaillent.

L'observation participante, à condition que le chercheur soit accepté, lui permet de s'intégrer à la communauté ou au milieu à étudier, lui donne le temps et les marges de manœuvre nécessaires à l'abord de la situation ou des personnes à l'étude.

Poisson (1991) identifie les conditions suivantes à remplir lorsque l'observateur veut se faire accepter dans le milieu, en classe par exemple :

- être simple et sincère notamment dans son discours en faisant un exposé très simple du but de sa présence dans le milieu scolaire;
- être simple dans ses comportements et son apparence physique;
- observer de la discréption et une neutralité bienveillante;
- intervenir mais seulement pour se rendre utile.

Toutefois, un des inconvénients majeurs de l'observation participante est que le chercheur s'adapte trop facilement au point qu'il oublie certains faits significatifs. C'est pourquoi, l'observateur doit toujours avoir recours au carnet de notes ou à un journal de bord (nous reviendrons de manière plus spécifique sur ce dernier outil).

Le carnet de notes dans lequel le chercheur enregistre ses données en y inscrivant la date, l'heure, le lieu et des commentaires précis permet de consigner les faits et les évènements significatifs par rapport aux buts de la recherche en cours. Ces éléments peuvent être le comportement d'un ou des élèves, de l'enseignant ou du directeur d'école, le contenu des cours, etc. Poisson (1991) suggère des codes (ex. PAC pour participation active d'un élève en classe) à insérer dans un tableau à double entrée où figureraient les faits c'est-à-dire tout ce qui concerne la réalité brute et une rubrique « commentaires » pour y consigner ses propres appréciations. Ce tableau ainsi que le système de codes permet d'économiser beaucoup de temps et d'éviter des erreurs lors de l'enregistrement des données.

Le carnet de notes est également l'outil dans lequel le chercheur enregistre des éléments *a priori* fortuits, mais qui peuvent s'avérer utiles pour éclairer l'analyse des données plus tard.

Si le contexte s'y prête, le chercheur peut accompagner son observation par l'utilisation d'outils comme le magnétophone ou le magnétoscope en autant que cela n'ait pas un impact négatif sur les observés « en chassant leur naturel ».

### **3.3 Le journal de bord**

Le journal de bord est un outil utile dans lequel le chercheur consigne ce qu'il fait, ce qu'il pense et ce qu'il ressent au cours du travail sur le terrain ainsi que des données, par exemple le déroulement de l'intervention, des réactions des acteurs ou des comportements inattendus, ou encore des évènements significatifs pour l'évaluation de l'intervention en cours.

Le journal de bord permet un retour sur la journée dans le cas d'une observation ainsi qu'une réflexion sur les évènements passés et sur la suite à donner au travail de collecte de l'information ou même à l'ensemble de la démarche méthodologique. La recherche-action impliquant l'ensemble des acteurs d'une situation donnée, le journal de bord, s'il est régulièrement et correctement rempli, peut s'avérer un excellent instrument aux mains du chercheur, pour enclencher sur la base de ses notes, le dialogue ou des discussions avec ces derniers sur les orientations méthodologiques à donner au travail en cours et sur des solutions éventuelles à envisager en cas de blocage.

Quel que soit l'instrument de collecte adopté (entretien, observation), le journal de bord est un outil précieux pour le chercheur praticien à toutes les étapes de la recherche, même au moment de la rédaction du rapport où le chercheur a besoin de se remémorer certains faits que la mémoire n'a pu retenir.

En conclusion, les différentes méthodes et techniques de collecte des données ont leurs avantages et inconvénients comme l'indiquent les descriptions dont il a été fait cas. Il incombe au chercheur, surtout dans le cadre d'une recherche, de les diversifier pour permettre une triangulation et assurer une fiabilité des données collectées, en particulier dans le cas de la recherche-action dont l'objectif est de rechercher des solutions immédiatement applicables à des problèmes identifiés par des personnes. L'ensemble des techniques et des outils (grille d'entretien, schème ou grille d'observation, etc.) est utilisé en éducation par les chercheurs.

En outre, dans le cadre d'une innovation éducative ou d'une évaluation, les chercheurs praticiens sont appelés à administrer des outils, par exemple des activités ou des tests de mathématiques, de langage, de manipulation, d'écriture ou des grilles d'observation de comportements soit pour évaluer le niveau d'élèves dans le but d'une intervention ou d'une innovation, soit pour évaluer l'impact de ces actions. Ces tests ou ces activités peuvent être créés par le chercheur praticien ou être empruntés à d'autres auteurs. Il peut s'agir d'activités manuelles (manipulation de matériel, construction, enfilage), orales (description, chants), intellectuelles (mémorisation, comparaison, analyse).

Il convient de ne pas perdre de vue que dans la recherche-action, à chaque étape, il faut observer, évaluer et corriger chaque action avant de passer à la suivante et ce en collaboration avec l'ensemble des acteurs du processus. Les outils de collecte doivent donc être diversifiés et une large place doit être faite au dialogue comme moyen de résolution des problèmes sans que le chercheur praticien ne perde de vue ses buts et objectifs.

#### **4. Activités d'apprentissage**

Quels sont les éléments importants dont le chercheur praticien doit tenir compte au cours de l'administration des outils de collecte d'informations dans le cadre d'une recherche-action?

En vous appuyant sur des exemples pratiques, dites à quelles phases le chercheur praticien peut utiliser l'observation et les techniques de groupes pour la collecte des informations dans le cadre d'une recherche-action.

Décrivez dans vos mots la technique de l'observation et les différents outils que le chercheur praticien doit utiliser au cours de son administration.

## RÉFÉRENCES

- Lapointe, J.J. (1992). *La conduite d'une étude de besoins en formation – Une approche systémique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lessard et Hébert, M. (1997). *Recherche action en milieu éducatif. Guide méthodologique pour la réalisation de projets individuels*. Montréal : Éditions Nouvelles.
- Grandbois, A. (2000). *Modules « recherche collaborative et formation continue »; stage de formation des inspecteurs du secondaire du Burkina Faso*. Montréal : CIPGL/UQAM.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Deslauriers, J.P. (1991). *Recherche qualitative – Guide pratique*. Montréal : Les éditions McGraw-Hill, collection THEMA.
- Poisson, Y. (1991). *La recherche qualitative en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Anjou : les éditions CEC.
- Clémence Sanou, Martial Dembélé, Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation. *Participer au changement en éducation : Manuel de recherche action pour les chercheurs et praticiens en Afrique de l'Ouest et du Centre*, préparé par le ROCARE et l'Université de Québec à Montréal (UQAM) avec l'appui du CRDI, 2003.